



Créer en toute liberté : Polycrete® un choix durable

Les solutions de coffrages isolants permanents pour la construction en béton se sont beaucoup développées au cours des deux dernières décennies.

Notre mission

Concevoir et promouvoir des méthodes et produits facilitant la construction de tous types de bâtiments par l'utilisation de coffrages isolants permanents dans le plus grand respect de l'environnement et en maintenant toujours un niveau élevé de qualité de formation et de services.

Notre vision

D'ici 2020, une part plus importante du marché du bâtiment résidentiel et commercial sera fait à partir de coffrages isolants permanents, remplaçant du coup les structures traditionnelles en bois qui seront rendu une solution trop coûteuse ainsi que désavantageuse d'un point de vue écologique et performance.





Système Polycrete® Big Block 1600

Les solutions de coffrages isolants permanents pour la construction en béton se sont beaucoup développées au cours des deux dernières décennies. Le nouveau système de construction Polycrete[®] Big Block 1600 révolutionne le marché de par sa solidité, ses performances ainsi que par sa facilité d'installation.

Le système Polycrete[®] Big Block 1600 est fabriqué à partir de polystyrène expansé (EPS) dans lequel est incorporé un treillis métallique de renforcement. Ce treillis apporte une extrême solidité et permet une stabilité parfaite du mur.

Le système Polycrete[®] Big Block 1600 est actuellement le plus grand sur le marché. Un panneau couvre à lui seul



16 pi.² (1.49m²) de superficie. La grande superficie couverte par le coffrage, alliée au design simple, résulte en une grande rapidité d'installation ainsi qu'en une méthode de construction économique.

Le système Polycrete[®] Big Block 1600 est le seul système sur le marché étant capable de résister à une pression latérale de 1600 lb/pied carré (75kPa) durant la mise en place du béton dans les murs. En plus de ses performances incomparables d'installation et de solidité, le Big Block 1600 offre également des économies d'énergie plus que significatives, dépassant grandement tout les standards requis.

Le système Polycrete[®] Big Block 1600 est définitivement une valeur ajoutée à toute construction : sécurité, durabilité, insonorisation et confort, tout en étant écologique.





Un impact positif avec LEED® Canada-NC

L'intérêt grandissant pour la durabilité dans la conception et l'exploitation des bâtiments, dont nous sommes partie prenante, s'incarne très bien dans le système d'évaluation des bâtiments durables Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®) en Amérique du Nord.

Ce document explore l'apport potentiel de l'utilisation des produits Polycrete pour un projet visant une certification LEED® Canada-NC Version 1.1 (Nouvelles constructions et rénovations majeures), système basé sur 70 points répartis en six catégories de crédits. Le système LEED[®] Canada-NC, fait partie d'une famille de systèmes d'évaluation pour différents types de projets de construction. Par ailleurs, un produit unique ne peut être certifié et qualifier un projet pour des crédits LEED®, alors que les exigences portent sur l'ensemble de la conception et des matériaux d'un projet.

Tableau résumé du système LEED [®] Canada-NC V.1.1							
Catégorie	Préalable	Crédits	Points				
AES	1	8	14				
GEE	0	3	5				
EA	3	6	17				
MR	1	7	14				
QEI	2	8	15				
IPD	0	2	5				
Total	7	34	70				

ontribution du système Big Block 1600 Polycrete [®]						
Catégorie Contribution						
AES	1 point					
GEE	0 point					
EA	1-10 points					
MR	7 points					
QEI	2 points					
IPD 3 points						
Total Jusqu'à 23 points						

Catégories de crédits LEED® Canada-NC

AES: Aménagement écologique des sites QEI : Qualité des environnements intérieurs GEE : Gestion efficace de l'eau

MR: Matériaux et ressources

EA: Énergie et atmosphère **IPD**: Innovation et processus design









Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete®
AESc5.1	Minimiser la perturbation du site : protéger ou restaurer les espaces dégagés	1	Synergie	Sur les terres inexploitées, limiter la perturbation du site, incluant les travaux de terrassement et d'enlèvement de végétation, à 12 mètres (40 pieds) au-delà du périmètre du bâtiment, à 1,5 mètre (5 pieds) au-delà des bordures des routes principales, des trottoirs et des tranchées pour les principaux conduits de services publics, et à 7,5 mètres (25 pieds) au-delà des aires construites ayant une surface perméable (comme les aires à pavage perméable, les aires de rétention des eaux pluviales et les terrains de jeux) pour lesquelles l'aménagement de surfaces supplémentaires est nécessaire afin de limiter le compactage de l'aire construite.	L'installation des systèmes Big Block 1600 Polycrete® se fait principalement de l'intérieur des bâtiments et exige l'utilisation d'une grue sur le site. En permettant de limiter notamment le dégagement à moins de 40 pieds du périmètre du bâtiment, le système Big Block 1600 peut contribuer à ce crédit et à l'obtention d'un point.





Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete®
EAp2	Performance énergétique minimale	0 Exigé	Directe	Option 1 - Nouveaux bâtiments: Réduire la consommation prévue d'énergie pour se conformer à une réduction de 25% par rapport à la consommation du bâtiment de référence calculée conformément au Code Modèle National de l'Énergie pour les Bâtiments 1997 (CMNÉB). La conformité doit être démontrée en simulant la performance énergétique de tout le bâtiment. OU Réduire le coût prévu de l'énergie de 18% par rapport au bâtiment de référence conçu conformément à la norme ASHRAE/IESNA90.1-1999. La conformité doit être démontrée en simulant la performance énergétique de tout le bâtiment. Le calcul du pourcentage de réduction d'énergie doit être conforme aux procédures de la norme ASHRAE 90.1. Option 2 - Rénovations importantes à des bâtiments existants: Réduire la consommation prévue d'énergie de 10% par rapport à la consommation du bâtiment de référence calculée conformément au CMNÉB. La conformité doit être démontrée en simulant la performance énergétique de tout le bâtiment. OU Concevoir le bâtiment en conformité aux exigences de la norme ASHRAE/IESNA 90.1-1999.	Le système Big Block 1600 de Polycrete® est pris en compte dans la simulation et dans le calcul de performance énergétique, mais comme il s'agit d'un calcul complexe impliquant la conception globale des bâtiments, au cas par cas, il est impossible de statuer sur la contribution exacte des produits à l'atteinte des exigences de ce crédit. Les coffrages isolants permanents de Polycrete® permettent d'éliminer les fuites d'air et les ponts thermiques dans les murs. Leurs facteurs d'isolation de R-28, pour un mur de 6" d'épaisseur de béton avec finitions intérieures et extérieures, permettent ainsi d'atteindre une performance énergétique importante. Les valeurs de résistance R du système d'enveloppe répondent aux exigences minimales des normes prescriptives applicables et peuvent être fournies aux équipes de conception, selon les projets.





Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete®
EAc1	Optimiser la performance énergétique	1 à 10 points (selon la performance énergétique de l'ensemble du bâtiment)	Directe	Nouveaux bâtiments: Réduire le coût prévu de l'énergie par rapport au coût de l'énergie du bâtiment de référence du CMNÉB ou de la norme ASHRAE/IESNA 90.1-1999 correspondant aux éléments énergétiques réglementés par ces normes. La conformité doit être démontrée en simulant la performance énergétique de tout le bâtiment selon la même méthode de conformité (CMNÉB ou ASHRAE 90.1) que celle utilisée pour la condition préalable ÉAcp2. L'échelle utilisée attribue un point pour une réduction du coût prévu de l'énergie de 24% par rapport au CMNÉB et 15% par rapport à la norme ASHRAE 90.1-1999, et jusqu'à concurrence de 10 points pour une réduction du coût prévu de l'énergie de 64% par rapport au CMNÉB et 60% par rapport à la norme ASHRAE 90.1-1999. Rénovations majeures: Réduire le coût prévu de l'énergie par rapport au coût de l'énergie du bâtiment de référence du CMNÉB ou la norme ASRHREA/IESMA 90.1-1999 correspondant aux éléments énergétiques réglementés par ces normes. La conformité doit être démontrée en simulant la performance énergétique de tout le bâtiment selon la même méthode de conformité (CMNÉB ou ASHRAE 90.1) que celle qui a été utilisée pour la condition préalable ÉAp2.	Le système Big Block 1600 de Polycrete® est pris en compte dans la simulation et dans le calcul de performance énergétique, mais comme il s'agit d'un calcul complexe impliquant la conception globale des bâtiments, au cas par cas, il est impossible de statuer sur la contribution exacte des produits à l'atteinte des exigences de ce crédit. Les coffrages isolants permanents de Polycrete® permettent de n'avoir aucune fuite d'air ni de ponts thermiques dans les murs. Leurs facteurs d'isolation de R-28, pour un mur de 6" d'épaisseur de béton avec finitions intérieures et extérieures, permettent ainsi d'atteindre une performance énergétique importante. Les valeurs de résistance R du système d'enveloppe répondent aux exigences minimales des normes prescriptives applicables et peuvent être fournies aux équipes de conception, selon les projets.





Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete [®]
MRc2.1	Gestion des déchets de construction	1	Synergie	Élaborer et appliquer un plan de gestion des déchets, et quantifier les objectifs de matériaux détournés vers le recyclage. Recycler ou récupérer au moins 50% des déchets provenant de la construction, de la démolition et du défrichage du terrain. Les calculs peuvent être basés sur le poids ou le volume, tant qu'ils restent fidèles à la méthode choisie.	Le système Big Block 1600 de Polycrete ® peut contribuer au crédit. Les coffrages restent incorporés à la structure diminuant ainsi les rebuts de chantier. La diminution de déchets sur le site facilitera le plan de gestion des déchets de l'entrepreneur.
MRc2.2	Gestion des déchets de construction	1	Synergie	Élaborer et appliquer un plan de gestion des déchets, et quantifier les objectifs de matériaux détournés vers le recyclage. Recycler ou récupérer au moins 75% des déchets provenant de la construction, de la démolition et du défrichage du terrain. Les calculs peuvent être basés sur le poids ou le volume, tant qu'ils restent fidèles à la méthode choisie.	Le système Big Block 1600 de Polycrete ® peut contribuer au crédit. Les coffrages restent incorporés à la structure diminuant ainsi les rebuts de chantier. La diminution de déchets sur le site facilitera le plan de gestion des déchets de l'entrepreneur.
MRc4.1	Contenu recyclé : 7,5%	1	Directe	Utiliser des matériaux composés de contenu recyclé pour que la somme du contenu recyclé après consommation additionnée à la moitié du contenu avant consommation constitue au moins 7,5% de la valeur totale des matériaux du projet.	Le système Big Block 1600 de Polycrete ® peut contribuer à l'atteinte des exigences du crédit. Le coffrage peut contribuer au crédit avec un contenu recyclé pouvant aller jusqu'à 52,06% .
MRc4.2	Contenu recyclé : 15%	1	Directe	Utiliser des matériaux composés de contenu recyclé pour que la somme du contenu recyclé après consommation additionnée à la moitié du contenu avant consommation constitue au moins 15% de la valeur totale des matériaux du projet.	Le système Big Block 1600 de Polycrete ® peut contribuer à l'atteinte des exigences du crédit. Le coffrage peut contribuer au crédit avec un contenu recyclé pouvant aller jusqu'à 52,06% .





Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete [®]
MRc5.1	Matériaux régionaux : 10%	1	Directe	Utiliser au moins 10% de matériaux ou de produits pour lesquels au moins 80% de leur masse est extraite, traitée et fabriquée à l'intérieur d'un rayon de moins de 800 km transporté par camion ou 2400 km par train ou bateau, au chantier de construction. OU Utiliser au moins 10% de matériaux ou de produits de construction fabriqués qui englobent une combinaison des critères d'extraction, de traitement, de fabrication et de transport susmentionnés.	Les matériaux entrant dans la composition du coffrage isolant Big Block 1600 de Polycrete ® et dont les sites d'extractions et de fabrications sont à l'intérieur du rayon de conformité peuvent contribuer à l'atteinte des exigences du crédit. Par exemple, si un projet est situé dans le sud du Québec, le coffrage peut contribuer au crédit avec un contenu régional pouvant aller jusqu'à 69% , grâce aux fournisseurs locaux.
MRc5.2	Matériaux régionaux : 20%	1	Directe	Utiliser au moins 20% de matériaux ou de produits pour lesquels au moins 80% de leur masse est extraite, traitée et fabriquée à l'intérieur d'un rayon de moins de 800 km transporté par camion ou 2400 km par train ou bateau, au chantier de construction. OU Utiliser au moins 20% de matériaux ou de produits de construction fabriqués qui englobent une combinaison des critères d'extraction, de traitement, de fabrication et de transport susmentionnés.	Les matériaux entrant dans la composition du coffrage isolant Big Block 1600 de Polycrete ® et dont les sites d'extractions et de fabrications sont à l'intérieur du rayon de conformité peuvent contribuer à l'atteinte des exigences du crédit. Par exemple, si un projet est situé dans le sud du Québec, les coffrages peuvent contribuer au crédit avec un contenu régional pouvant aller jusqu'à 69% , grâce aux fournisseurs locaux.
MRc8	Bâtiment durable	1	Synergie	Élaborer et mettre en œuvre un Plan de durabilité des bâtiments conformément aux principes énoncés dans la norme CSA S478-95 (R2001) — Guideline on Durability in Buildings (pour les composantes visées par l'étendue des lignes directrices et pour les étapes de la construction et de l'occupation préalable du bâtiment.	Le coffrage isolant Big Block 1600 de Polycrete ® contribue à l'atteinte des exigences du crédit. Il permet de satisfaire les objectifs de planification de la durabilité des bâtiments selon la norme CSA S478-95 de l'Association canadienne de normalisation.





Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete [®]
QEIc3.2	Plan de gestion de la QAI : analyse avant occupation	1	Synergie	Mettre en place un plan de gestion de la qualité de l'air intérieur pour l'étape avant l'occupation, selon une des trois options : 1. Nettoyage avant l'occupation 2. Nettoyage pendant l'occupation 3. Analyse de la QAI	Si l'option 3 est utilisée pour un projet, le système Big Block 1600 de Polycrete® contribue à l'atteinte des exigences du crédit en n'émettant pas ou très peu de COV dans les bâtiments. Pratiquement aucun produit n'émettant des contaminants ne se retrouve du côté intérieur du système Polycrete®, favorisant ainsi la qualité de l'air intérieur.
QEIc7.1	Confort thermique	1	Synergie	Se conformer aux exigences de la norme ASHRAE 55-2004 , Thermal Comfort conditions for Humans Occupancy.	Le système Big Block 1600 de Polycrete ® contribue positivement à la stratégie de conservation de l'énergie et à l'isolation thermique des bâtiments, mais n'intervient qu'indirectement dans la conformité au confort thermique exigée qui est validée par des calculs d'ingénierie pour l'ensemble de la conception des bâtiments selon des chartes psychométriques. Le système Big Block 1600 de Polycrete ® permet de n'avoir aucune fuite d'air ni de ponts thermiques dans les murs. Leur haut niveau d'étanchéité et d'isolation (R-28) assure une température ambiante uniforme et confortable sans courant d'air désagréable et incontrôlé.





Tableau : contribution du système Big Block 1600 de Polycrete® pour LEED® Canada-NC version 1.1

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Application au crédit	Exigences du crédit	Contribution et conformité du système Big Block 1600 de Polycrete [®]
IPDc1.1	Innovation en design	1	Directe	Concevoir un plan de mitigation des impacts sur l'environnement immédiat. Le plan doit permettre d'atteindre les objectifs suivants : - Limitation de la pollution sonore - Limitation de la pollution visuelle - Réduction de la congestion inhabituelle du trafic - Restriction de la durée du chantier	Le système Big Block 1600 de Polycrete ® contribue à ce crédit par sa rapidité d'installation permettant de diminuer la présence des grues, des camions, des génératrices ainsi que les travailleurs. En réduisant jusqu'à 50% les délais habituels requis pour assembler l'enveloppe, Polycrete ® contribue à diminuer la pollution visuelle et sonore. Les coffrages permanents permettent également de réduire la pollution "indirecte" générée par la congestion inhabituelle du trafic.
IPDc1.2	Innovation en design	1	Directe	Aller au-delà des exigences d'EAc1: optimiser la performance énergétique (Crédit présenté à titre de performance exemplaire).	Performance exemplaire pour EAc1 : optimiser la performance énergétique, soit plus de 65% d'efficacité énergétique selon ASHRAE 90.1-199 pour une nouvelle construction.
IPDc1.3	Innovation en design	1	Directe	Réduire la transmission des bruits extérieurs avec un indice de transmission d'au moins STC 35 (Exigence tirée du système d'évaluation du USGBC LEED® for Schools 2009, IEQ Credit 9 Enhanced Acoustical Performance.)	Le système Big Block 1600 de Polycrete [®] contribue à ce crédit en réduisant la transmission des bruits extérieurs. En étant étanches et isolés, les systèmes de Polycrete [®] permettent une ambiance sonore sans parasites. La valeur d'insonorisation est de STC 60 pour un mur ayant 6" d'épaisseur de béton avec finitions intérieures et extérieures.
TOTAL	23	Le système Big Block 1600 de Polycrete [®] peut contribuer à l'atteinte de vingt trois (23) points pour un projet LEED [®] Canada-NC.			

Tous les documents POLYCRETE requis pour la documentation de la certification LEED® sont disponibles. Ils ont été rédigés par les spécialistes de la certification LEED® sont disponibles. Ils ont été rédigés par les spécialistes de la certification LEED® Vertima au Canada et fournissent une information fiable et compréhensible.





